

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

**Remplacement des menuiseries extérieures de l'école primaire Gambetta
(phase I)**

Le montant des travaux est estimé à 136 175 € HT soit 163 410 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Travaux de remplacement des menuiseries extérieures de l'école primaire Gambetta (phase I)	136 175	163 410
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	136 175	163 410
Ville de Morlaix	81 175	108 410
Etat (DSIL 2022) – 40.39 % de la dépense HT	55 000	55 000
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	136 175	163 410

A Morlaix, le 16 juin 2022



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*